

Le Vent du Fleuve

N°16 été 2023

Actualités Histoires Informations

<http://lesamisdediawar.fr>

Asso Les Amis De Diawar

10 rue du Vivier

CSC Ragon 44400 Rezé

Tel : 06 78 16 61 23

diawar.reze@gmail.com



L'édito

En cette fin d'année scolaire, l'école de Diawar a été mise à l'honneur par l'inspection départementale de Dagana. La meilleure élève de CM2 du département est scolarisée à Diawar. Cette récompense honore l'élève bien sûr et l'équipe enseignante de Diawar qui malgré le peu de moyens qu'elle dispose, apporte aux élèves une qualité d'enseignements. Les résultats des examens depuis plusieurs années l'ont déjà démontrés.

L'association « Les Amis de Diawar » se félicite de cette reconnaissance et continuera avec votre aide, à soutenir les enseignants et le village quelque soit les imprévus et les aléas qui peuvent repousser certains projets.

Ici à Rezé, innovations et propositions d'actions veulent renforcer notre présence et notre visibilité pour continuer concertations et financements là-bas.

Nous avons besoin de chacun d'entre vous pour les réaliser.

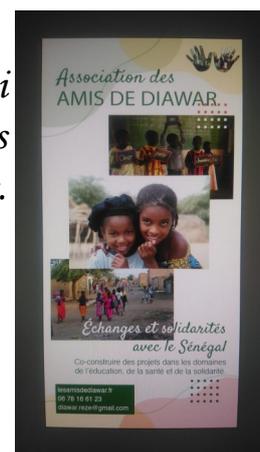
Le Conseil Collégial

Nouveautés pour l'association



Nous avons maintenant un Roll-up qui présentera l'association lors des différentes manifestations.

Vous pourrez déguster le Bissap ou toute autre boisson dans nos nouveaux verres éco-cup sérigraphiés au nom de l'association.



L'école de Diawar récompensée par l'Inspection Départementale

L'école de Diawar vient d'être honorée par l'inspection départementale de Dagana du meilleur élève du CM2. Cette récompense honore aussi la qualité de l'enseignement de l'équipe pédagogique des écoles du village malgré le manque de moyens. Les résultats des années passées le montraient déjà.

La cérémonie a été organisée à Dagana devant les autorités. C'est Ndéye Fara Guéye, élève de CM2 à l'école de Diawar qui a reçu le prix d'Excellence. Les villageois, les enseignants et les personnalités du village sont très fiers de cette reconnaissance du travail effectué au sein de l'école de Diawar.

Un autre élève de CE1,, a été primé lors de cette cérémonie.



Annulation du voyage à Dakar pour les CM1 / CM2

Depuis quelques années, tous les 2 ans, les enseignants de l'école de Diawar organisent un voyage à Dakar pour les élèves de CM1 et de CM2 de l'école.

Le dernier voyage a eu lieu en 2018 du fait de l'épidémie de COVID. En 2023, les enseignants ont voulu reprendre cette tradition qui fait la joie de tout le village car beaucoup de villageois ne sont jamais allés à Dakar. Ils sont fiers que leurs enfants puissent avoir cette opportunité avec la volonté de l'équipe éducative, le soutien du chef du village et le soutien financier de l'association « Les Amis de Diawar ».

Malheureusement, les conditions n'étaient pas réunies pour réaliser ce voyage. Il y a eu de nombreux affrontements dans le pays qui est en pleine campagne électorale des présidentielles. Les examens ont été repoussés. Il était difficile de trouver une date.

Les enseignants ont pris l'initiative de reporter cette sortie à l'année prochaine.

Malgré la déception tout le monde a bien compris. Nous serons là encore l'an prochain pour soutenir cette action.

La fête de l'école

Les enseignants, conscients de la déception des enfants et des villageois de ne pas pouvoir aller à Dakar, ont organisé une grande fête rassemblant les 2 écoles du village en présence de Pathé Gueye, chef du village et de nombreuses personnalités.

Ils ont ainsi récompensé, avec le soutien financier de notre association, une centaine d'enfants pour leurs efforts tout au long de l'année scolaire.

La journée s'est terminée par une grande fête où des boissons et des gâteaux ont été offerts à presque 600 enfants des 2 écoles.

Les enfants et les parents venus en nombre ont bien apprécié ce temps convivial.



Infos de l'association

Le 31 mars 2023, nous avons organisé une soirée concert avec l'association ACSIL (Association Citoyenne des Sénégalais Impliqués dans leur Localité) présente sur Rezé. Ce fut une belle réussite.



Les deux associations : ALAD et ACSIL REMERCIENT

toutes celles et ceux qui ont contribué avant, pendant et après à cette belle soirée du 31 mars

Dates à retenir

2 septembre : temps convivial avec l'ACSIL

9 septembre : forum des associations halle de la Trocardière à Rezé

24 septembre : vide-greniers, place Odette Robert.

Nous espérons des volontaires pour l'installation et la tenue de cette action. Signalez-vous par téléphone ou par courriel.

VIDE-GRENIERS REZÉ

Place Odette-Robert
anciennement, Pl. du Pays de Retz
Arrêt tramway Diderot – Ligne 3

Dimanche **24 septembre**
2023

De 8 h 30 à 18 h 00

Organisé par l'Association :

Les AMIS de DIAWAR
(Sénégal)

BAR SAUCISSES FRITES

Réservez au :
06.78.16.61.23
diawar.reze@gmail.com

WWW.lesamisdiawar.fr

Voir règlement au dos

L'ASSOCIATION DES AMIS DE DIAWAR (SENEGAL)

Seront réputées associatives les personnes physiques ainsi que les associations déclarées (loi 1901) dans le cadre d'activités d'intérêt général et de solidarité, accompagnées du règlement et de la copie de la carte d'identité de l'associé.

Montant de l'emplacement de 4 x 5 : 15 €

Tous les emplacements doivent être réservés, réservés de débiter d'aucune sorte, sous peine de ne plus pouvoir occuper les emplacements.

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre public ou la moralité de la manifestation.

Les réservations sont ouvertes à compter du 28 août 2023

06.78.16.61.23

diawar.reze@gmail.com

Les places seront attribuées dans l'ordre chronologique pour réserve.
Les emplacements seront attribués à partir de 7h00 le matin et l'engagement à recevoir le public à partir de 8h30 et à ne pas remettre avant 17h.

Tout emplacement non occupé à 17h sera réattribué sans possibilité de remboursement.

Les objets défilés en vente, apparemment et quel que soit le responsable de leur venteur en cas de vol, casse ou autre préjudice. Pas de nourriture, animaux, plantes et armes.

L'organisateur déclare sur l'honneur :

- ne pas être condamné

- ne venir que des objets personnels et usagés (art L1221 - Code de Commerce)

- sa non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année (jusqu'à 40€ - Code Pénal)

NOM - PRENOMS (en majuscules) :

Adresse :

Carte d'identité N° : Joindre photocopie Recto/Verso

Déclaré(e) :

(Pour les mineurs, pièce d'identité d'un parent)

15 € l'emplacement 4 X 5 mètres

Je réserve emplacement(s) à 15 € soit :

Diffusé et Clévisé de l'Association des Amis de Diawar

Association des amis de Diawar

21 rue Claude Monet - 44100 REZE

Tel : 06.78.16.61.23

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter sans réserve.

A Rezé, le/...../2023

Arrêté préfectoral du 25/03/2008 : Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

En décembre : probable participation à Ragon Tous en Fêtes